infOGM

Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

Le Comité de surveillance biologique du territoire bientôt constitué

Par

Publié le 31/12/2009, modifié le 27/02/2025

En juin dernier, nous vous informions de l'appel à candidature du ministère de l'agriculture pour constituer le Comité de surveillance biologique du territoire (CSBT) Appel à candidatures pour le Comité de surveillance biologique du territoire. Prévue par la loi de 2008 sur les OGM, cette instance sera consultée sur les protocoles et méthodologies d'observation de l'apparition éventuelle d'effets de la culture d'OGM sur l'environnement. Elle formulera également des recommandations sur les orientations à donner à la surveillance biologique.
Courant décembre, les présidents du Muséum national d'histoire naturelle, de l'Inra, et du CNRS devaient rendre leur avis sur ces candidatures. L'arrêté de nomination est attendu dans la foulée. Selon la loi, les 20 membres de ce comité seront des experts dans les disciplines suivantes : biologie des espèces animales, biologie des espèces végétales, phytopathologie, sciences agronomiques, protection de l'environnement et des végétaux, écotoxicologie, génie génétique, et génétique des populations. Cette instance ne comptera donc aucun représentant de la société civile.

Adresse de cet article : https://infogm.org/le-comite-de-surveillance-biologique-du-territoire-bientot-constitue/